



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

MW,RB/PR

P.V. SID 14
P.V. AEECA 21
P.V. APOTA 03

Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile
Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Procès-verbal de la réunion du 10 février 2022

(La réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

Participation de l'Armée luxembourgeoise à la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (Very High Readiness Joint Task Force - VJTF) 2023 de l'OTAN

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles (en remplacement de M. Georges Mischo), M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, Mme Jessie Thill, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, Mme Octavie Modert (en remplacement de M. Claude Wiseler), M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Viviane Reding, M. Gilles Roth (en remplacement de M. Marc Spautz), membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Lydia Mutsch, membres de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

M. François Bausch, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, Coordinatrice générale Défense, M. Tom Köller, Directeur, Mme Nadine Thomas, Direction de la Défense, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Armée luxembourgeoise :

Col Georges Eiden, Directeur de la Division Administration et Acquisitions, LtCol Guillaume Schlechter, Chef de Département opérations et instruction, sécurité de l'Armée et RETEX, LtCol Nadine Thinnes, Assistant militaire du Chef d'État-Major de l'Armée

Mme Rita Brors, Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Dan Biancalana, M. Claude Lamberty, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Mars Di Bartolomeo, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Sven Clement, membre de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

*

Le Ministre de la Défense explique que le terme « Very High Readiness Joint Task Force (VJTF) » signifie concrètement qu'une troupe internationale de l'OTAN se prépare et sera disponible à tout moment pour être déployée sur le terrain. Ce genre de préparation a été établi en 2014 au Sommet du pays de Galles. Initialement, elle n'était pas visée par la loi modifiée sur les OMP, mais à l'initiative du Ministre, une modification de la loi citée inclut désormais aussi la VJTF, de la sorte que la procédure fixée dans la loi concernant la consultation de la Chambre des Députés est d'application.

La participation du Luxembourg sera d'une durée de 29 mois et inclut une formation à Luxembourg suivie d'un possible déploiement. Dans ce cas, les commissions parlementaires compétentes seront consultées une nouvelle fois. Si ce déploiement se fait dans le cadre du « peace enforcement », un débat en session plénière de la Chambre des Députés sera requis.

La VJTF fait partie du NRF (NATO Response Force) de l'OTAN. Elle se compose de troupes terrestres, d'une composante marine, d'une composante aérienne, de forces spéciales et d'un élément de contrôle. La brigade VJTF 2023 aura une capacité de 11.000 personnes de 9 pays membres de l'OTAN, dont 8.400 Allemands qui est « lead nation » pour la VJTF 2023. Elle sera déployable dans un espace de temps de 2 à 7 jours partout où cela sera nécessaire. Les participants à la VJTF 2023 seront dans un groupe ayant un préavis de déploiement de 45 jours en 2022, et dans un groupe de préavis de 30 jours en 2024. Les militaires luxembourgeois se trouvent actuellement dans une phase de préparation.

L'effort principal de l'Armée luxembourgeoise sera la participation au bataillon ISR (intelligence, surveillance, reconnaissance) du VJTF qui est également sous « lead » allemand. Le détachement des 40 militaires luxembourgeois aura des missions dans le

cadre de la maintenance et du ravitaillement de drones, des missions médicales et des missions au sein de l'état-major. Des exercices au niveau national sont en cours pour obtenir la certification nécessaire. Un exercice international aura lieu ensuite pour assurer une bonne coordination entre les nations participantes. A partir du 1^{er} août 2022, l'Armée luxembourgeoise sera prête à rejoindre la VJTF à raison d'un préavis de 45 jours, pour être déployable, à partir du 1^{er} janvier 2023, endéans les 7 jours.

Le coût s'élèvera à 8,6 millions d'euros dans l'hypothèse où les membres de l'Armée seraient déployés pendant l'intégralité des 29 mois de participation. Les coûts sont hypothétiques et seront adaptés en fonction de la nature du déploiement. Ils seront entièrement imputés au budget de l'Armée.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Il s'avère en réponse aux questions des députés que le lieu et la date d'un éventuel déploiement ne sont pas encore connus. Le Luxembourg sera préparé uniquement aux tâches ISR. Les 29 mois de participation s'étendent jusqu'en 2024. L'exercice international de certification aura lieu en avril 2022.

L'Armée luxembourgeoise a été sollicité pour ses compétences en matière de drones. La participation a été accélérée dans le contexte de la crise concernant l'Ukraine. Les militaires y participant se trouvent au Luxembourg et peuvent être chargés d'autres missions à côté de l'entraînement. En 2019, le Luxembourg était présent avec 190 militaires à la VJTF. Il est absolument possible d'honorer tous les engagements pris au niveau international.

Le « peace enforcement » serait une situation extrême dans laquelle les députés seraient effectivement dans l'obligation de retourner de leurs vacances pour participer à une séance plénière de la Chambre des Députés endéans les 3 jours fixés par la loi.

Les participants à cette mission auront tous reçu une formation et un entraînement, et auront participé à un exercice international pour avoir reçu la certification. La manipulation de drones se fait par des militaires de carrière formés aux Etats-Unis. Les militaires déployés dans des unités médicales exerceront leurs tâches habituelles. Leur entraînement se focalise sur la coopération entre différentes nations participantes. Le déploiement se fait sur préavis, suivi d'un « activation order ».

Le Luxembourg a l'intention de dépenser 0,72% de son PIB en 2024 pour son effort de la défense. Le Ministre fournira ultérieurement le ratio entre missions de l'OTAN et missions de l'UE.

L'OTAN sollicite de plus en plus des participations à des missions « boots on the ground ». Selon le Ministre, ceci est dû à la situation internationale. Il ne serait pas possible pour un pays membre de l'OTAN de se limiter à une contribution financière aux missions sans engager l'Armée.

Les membres des deux Commissions parlementaires donnent leur accord de principe à la participation luxembourgeoise à la mission sous rubrique.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

